

Position de la liste CHÂTILLON ÉCOLOGIE SOLIDAIRE sur le sujet de l'enseignement, à partir des propositions de l'union locale de la FCPE de Châtillon

Préambule

L'élection municipale est un moment particulier du processus démocratique car c'est l'élection de plus grande proximité. Les membres de la liste « Châtillon Écologie Solidaire » se réjouissent que des citoyens parents d'élèves aient décidé d'interpeller les différentes listes pour donner de l'ampleur au débat démocratique. Nous les remercions de nous adresser leurs propositions pour l'avenir de l'école à Châtillon. Beaucoup d'entre nous sont également parents d'élèves et savent les difficultés à travailler avec la municipalité actuelle sur le sujet de l'enseignement à Châtillon. Par exemple : manque d'intérêt de la part des élus de la majorité actuelle qui représentent la municipalité aux conseils d'école, désintérêt complet pour les conditions d'accueil des jeunes au lycée Jacques Monod qui est saturé, soutien idéologique à la libéralisation de la carte scolaire pour une école à deux vitesses, privatisation progressive de la cantine avec baisse de la qualité des repas tout au long de ces dernières années.

Nous espérons qu'une nouvelle équipe municipale sera élue en mars 2008 et qu'elle pourra, sur ce sujet de l'école comme sur d'autres, améliorer la vie des familles de Châtillon.

Les principes qui nous guident s'appliquent parfaitement à l'école, en particulier la concertation et la transparence dans le processus de décision. Une municipalité peut avoir un rôle à jouer dans un projet d'établissement, susciter des projets transversaux à l'échelle de la ville, soutenir des initiatives existantes. Elle doit le faire en impliquant tous les membres de la communauté éducative, enfants, enseignants, parents, personnels administratifs et techniques. Une municipalité doit jouer son rôle quant aux responsabilités dont elle a la charge, notamment les moyens à donner aux écoles maternelles et primaires. Une municipalité doit se préoccuper également des collèges et lycées, même si elle n'y est pas impliquée directement financièrement parlant, parce qu'ils concernent les familles habitant la même ville.

Notre ambition est de faire de Châtillon une ville écologique et solidaire. À ce titre, lorsqu'il y aura rénovation ou construction, nous estimons qu'il est de notre devoir d'exiger l'excellence environnementale. Cette exigence environnementale sera un gage de durabilité de nos investissements. Elle permettra la réduction des coûts de fonctionnement et donc à moyen terme de dégager des marges de manœuvre financières pour mieux orienter le budget communal vers des actions utiles pour nos enfants. Nous sommes également persuadés que cette excellence environnementale, en améliorant le cadre de vie dans les établissements scolaires, améliorera les résultats scolaires. Un audit de tous les bâtiments des écoles publiques sera lancé dès l'élection. La réduction du bruit dans les espaces de restauration et l'amélioration des sanitaires seront entreprises dès le début de la mandature.

Une municipalité doit également se préoccuper de la violence en milieu scolaire, qu'il s'agisse de la violence subie par les enfants ou de la violence subie par les équipes éducatives. Nous resterons attentifs pour proposer avec l'ensemble des acteurs, y compris les parents, les solutions les plus adaptées qui conservent la dignité de tous. Nous vous proposons d'inscrire une éducation à la non-violence dans notre projet éducatif sur la ville en étant convaincus que cette action aura des répercussions dans la vie de tous les jours en dehors de l'enceinte scolaire.

Après ce préambule, nous examinons vos propositions, dans l'ordre.

Commission éducation

Afin d'améliorer le suivi par la mairie des propositions des fédérations de parents d'élève et des équipes éducatives, nous proposons la mise en place d'un tableau de bord des demandes et des réponses apportées. Ce tableau de bord sera accessible sur le site de la mairie pour chaque école. Nous sommes bien sûr d'accord pour la création d'une commission éducation au niveau de la ville pour y discuter des thèmes transversaux (bilan de la rentrée scolaire, études prospectives sur l'évolution des effectifs scolaires, travaux de construction ou d'agrandissement à prévoir, organisation du temps scolaire, lien avec les évènements festifs de la ville, accueil de tous les enfants...). Cette commission sera présidée par le Maire ou son adjoint en charge des questions éducatives, et seront conviés de façon permanente les acteurs du monde de l'éducation et bien sûr les associations de parents d'élèves.



Informatique à l'école

En ce qui concerne l'informatique à l'école, nous pensons qu'un état des lieux doit être fait et des objectifs définis avant de déployer des moyens et de se lancer dans une surenchère technologique. Nous avons un regard critique sur les orientations nationales, et nous rejoignons complètement vos préoccupations quant à l'utilisation des logiciels libres, qui participent à la lutte contre la marchandisation des idées et permettent de réduire les coûts d'installation des logiciels. Des initiatives en faveur des logiciels libres pourraient d'ailleurs dépasser le cadre de l'école pour s'adresser à l'ensemble des Châtillonnais.

Pour la mise en réseaux dans les établissements scolaires nous sommes réservés sur l'utilisation du WI-FI qui pourrait présenter des risques pour la santé et préférons pour l'instant l'utilisation de réseaux par câbles beaucoup plus sûrs.

Qualité de l'alimentation, restauration et activités périscolaires

Nous partageons vos inquiétudes quant à la dégradation des conditions d'accueil dans les cantines. C'est pour cela que nous prévoyons dès notre arrivée de réaliser une étude prospective des besoins en équipement et notamment en terme d'accueil à la cantine en tenant compte des nouvelles données INSEE et d'autres indicateurs pouvant être disponibles. Cette étude nous permettra de programmer sur la mandature et au delà les travaux nécessaires pour avoir des espaces de restauration adaptés.

Le bruit et le stress imposés à nos enfants seraient considérés comme inacceptables dans une cantine d'entreprise par exemple. La qualité des repas doit être questionnée également. Le bruit fatigue les enfants et les équipes éducatives ce qui ne peut favoriser un bon apprentissage dans l'après-midi. Comme nous visons l'excellence environnementale, la question du bruit et de la qualité des repas font partie de nos préoccupations. Nous souhaitons effectivement favoriser la consommation de fruits et de légumes mais uniquement bio pour limiter les quantités de pesticides avalés par nos enfants. De même au niveau de la cuisson des aliments il est important de préserver l'ensemble des vitamines. Les modes de préparation actuels détruisent une grande partie des bienfaits des aliments.

Temps scolaire

L'aménagement du temps scolaire sera inclus dans les travaux d'un service chargé, au niveau de la ville, d'harmoniser les horaires des services publics avec les besoins qui découlent de la vie familiale et professionnelle. Il sera discuté en commission éducation. Étant conscients que de nombreux parents ont des temps de transport importants, nous proposons d'allonger l'accueil des enfants en élémentaire jusqu'à 18h30. Une attention toute particulière sera donnée aux personnes seules qui ont des enfants et des horaires décalés.

La mise en place d'un service de pédibus permettra également aux familles de gagner sur le temps d'accompagnement à l'école, et d'éviter l'encombrement des voitures devant les écoles.

Hygiène

Hygiène, conditions d'accueil, sécurité électrique. Il est triste que tous ces problèmes de base doivent faire l'objet de revendications... Il nous semble important de rappeler à tous les règles d'hygiène de base. Des règles simples peuvent être mises en place :

- lavage des mains avec un temps suffisamment long, particulièrement avant le passage à la cantine,
- sensibilisation à l'hygiène dentaire,
- sensibilisation à la transmission des infections et des virus.

Pour les toilettes, il nous faut rechercher des méthodes d'entretien qui permettent d'éliminer toutes les zones humides, sans laver à grandes eaux pendant la fréquentation des enfants.

L'apprentissage des langues vivantes

L'apprentissage des langues vivantes doit être accessible aux enfants de Chatillon dès le plus jeune âge. La municipalité interviendra en renforçant les moyens mis à la disposition des écoles, et en soutenant des projets d'échanges avec d'autres écoles de pays étrangers, qui pourraient se faire par le biais d'échange « vidéo en direct », par informatique et bien sûr de voyages pour les élèves les plus grands. Vous expliquez avec pertinence que le meilleur moyen d'apprendre une langue est l'immersion et non pas le saupoudrage. Il faut que les élèves l'inscrivent dans un but d'échanges. Cette découverte linguistique et culturelle se fera en priorité avec les villes déjà jumelées avec Châtillon mais également dans des villes de pays en développement en Amérique latine ou en Afrique par exemple. Ces échanges de connaissances et de pratiques ne pourraient qu'inciter les élèves à progresser.

Au niveau de l'apprentissage, il nous semble préférable de trouver des jeunes des pays concernés. Cela pourrait se faire en lien avec les centres de loisirs où ces jeunes pourront également travailler. Cela aura aussi l'avantage de renforcer les équipes éducatives dans les écoles.

La scolarisation des enfants handicapés

L'accueil des personnes handicapées est une priorité pour la ville. En particulier, la loi doit être appliquée, et la future municipalité devra interpellier avec ténacité les différentes administrations concernées, et mettre en œuvre des moyens propres si nécessaire. En ce qui concerne l'accueil des enfants, un effort particulier devra être fait pour inclure leurs parents dans toutes les démarches.

Il nous semble évidemment normal que les animateurs des centres de loisirs et de l'école des sports soient formés pour ces accueils.

Au delà du problème du handicap, il s'agit d'être attentif à l'égalité de traitement et la lutte contre TOUTES les discriminations. L'accueil de tous les enfants dès l'instant où ils sont scolarisables sera assuré dès l'école maternelle, pour organiser une réelle égalité de traitement et des chances, avec une attention particulière aux enfants handicapés pour qu'ils puissent disposer des aides qui leur permettront de vivre pleinement dans la vie ordinaire avec les autres enfants. Le droit à scolarisation des enfants sans papiers sera protégé et le soutien aux familles sera organisé. L'égalité entre filles et garçons fera l'objet d'une approche dynamique et participative. Une éducation globale aux comportements à risques sera entreprise.

Les classes extérieures

En primaire comme au collège, les enseignants qui organisent les séjours ont souvent à effectuer de nombreuses démarches administratives. Le rôle d'une municipalité est de les y aider. La contribution en termes d'offre et de moyens doit être étendue aux colonies de vacances. Nous proposons d'ailleurs à ce titre de mettre sur Internet les informations nécessaires, qui feront gagner beaucoup de temps aux familles. Nous souhaitons bien sûr développer ces découvertes en lien étroit avec les thématiques environnementales, sportives et de solidarité.

La sécurité aux abords des écoles

Notre première action sera de généraliser les zones 30 devant tous les espaces fréquentés par les enfants. Nous prévoyons de créer de véritables dispositifs qui obligent au ralentissement des véhicules. Nous soutiendrons le développement d'initiatives de pédibus ou de vélobus (lorsque les pistes cyclables sécurisées seront créées) pour accompagner de manière sécurisée les enfants à l'école. Cela devrait également permettre la diminution du nombre de voitures aux alentours des écoles.



Expulsion des enfants de parents sans papiers

Nous enfreindrons la loi si nécessaire pour faire cesser le scandale des enfants ou des adultes expulsés, séparés ou retenus de façon indigne dans des camps de rétention. Nous examinerons avec soin l'existence et le contenu de tous les fichiers administratifs pour éliminer le fichage de la population.

École publique

Nous partageons les valeurs républicaines d'égalité, de solidarité, de laïcité, de liberté et de tolérance que vous exprimez.

L'éducation fera partie de nos priorités comme nous venons de le développer dans les réponses apportées à vos propositions.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de vous communiquer nos positions, et nous vous donnons rendez-vous après les élections pour commencer à travailler tous ensemble.

Signé : la liste **CHÂTILLON ÉCOLOGIE SOLIDAIRE** <<http://ecologiesolidaire.fr>>

Ce texte a été écrit en utilisant OpenOffice, que nous vous encourageons à utiliser : <<http://fr.openoffice.org/>>